



ERGUÉ-GABÉRIC



L'ancienne forme est *Ergué-Gabellic* (1584, G. 13), et Cabellic serait un nom de famille et probablement le nom de la famille qui a fondé la paroisse ; car au catalogue des Evêques de Quimper figure un Yves Cabellic, dont les armes étaient les mêmes que celles de Lezergué, *de gueules à la croix potencée d'argent, cantonnée de 4 croisettes de même* ; or, les seigneurs de Lezergué étaient considérés comme fondateurs de l'église paroissiale et y avaient les prééminences et intersignes qui convenaient à cette qualité.

L'Evêque de Quimper avait droit de fief et de dîme à la quinzième gerbe sur tous les blés, à Kermorvan, Kerougan, Kerliouarn, partie des villages de Crechergué, Huelaff et Iselaff, Cutuillic, Kernechiriou ou Coetpiziou.

RÔLE DES DÉCIMES EN 1783

M. Gallois, recteur.....	44 ^l
La fabrice.....	14 ^l 10 ^s
Saint-Gildas.....	3 ^l 5 ^s
Saint-Joachim.....	1 ^l 15 ^s
Sainte-Apolline (Non imposée.)	
Notre-Dame de Kerdévot.....	23 ^l 5 ^s
Total.....	66 ^l 15 ^s

ÉGLISE PAROISSIALE

Le patron est saint Guinal, abbé.

L'église date des premières années du xvi^e siècle. Le petit porche latéral est orné de quelques nervures gothiques et voûté. Par ailleurs, l'édifice a peu de caractère architectural, à part la haute fenêtre de l'abside dont les meneaux dessinent, dans le tympan, deux jolies fleurs de lys, analogues à celles de la fenêtre Nord de la chapelle Sainte-Anne, dans l'église de Pont-l'Abbé, et de la fenêtre Ouest du bas-côté Nord de l'église de Penmarc'h. Une autre petite fenêtre, au bout du bas-côté Midi, se termine également en fleur de lys.

A l'intérieur, le travail le plus remarquable est la maîtresse-vitre, admirablement conservée, sauf une ou deux pièces qui ont été réparées. Elle date de 1516, comme l'indique l'inscription suivante, au bas de la dernière baie, à droite : *Ceste . vitre . fut . fecte . en . lan . mil . Vcc XVI et . pour . lors . fabriq....*

Elle est divisée en quatre baies, comprenant douze scènes :

1. NATIVITÉ DE N. S. — La Sainte Vierge et saint Joseph, à genoux, adorent l'Enfant-Jésus ; au-dessus de la tête de saint Joseph brille l'étoile des Mages.

2. CIRCONCISION. — La Sainte Vierge tient l'Enfant-Jésus sur une table. Le grand prêtre, vêtu d'un manteau rouge et coiffé d'une mitre, accomplit le rite.

3. BAPTÊME DE N. S. — Le Saint-Esprit descend sur le Sauveur sous forme de colombe.

4. ENTRÉE TRIOMPHALE DE N. S. à Jérusalem.

5. INSTITUTION DE LA SAINTE EUCHARISTIE. — N. S. communie les Apôtres.

6. PRIÈRE AU JARDIN DES OLIVIERS. — N. S. s'adresse à son Père, dont on voit la figure dans un nimbe lumineux. Les trois Apôtres sont endormis ; saint Pierre serre la poignée de son épée.

7. BAISER DE JUDAS. — Saint Pierre vient de couper l'oreille de Malchus ; N. S. la remet en place.

8. FLAGELLATION.

9. PILATE SE LAVE LES MAINS. — N. S. est emmené par les soldats.

10. N. S., CHARGÉ DE SA CROIX, monte au Calvaire.

11. N. S. EN CROIX. — Longin lui perce le côté de sa lance. La Sainte Vierge et saint Jean au côté droit ; à la gauche, le centenier à cheval ; d'autres personnages à l'arrière-plan.

12. RÉSURRECTION. — N. S. se lève du tombeau, vêtu d'un manteau rouge et tenant une croix triomphale. Son tombeau est orné dans le style xv^e siècle.

Les dais de couronnement qui terminent les baies sont composés de motifs d'architecture Renaissance : anges, dauphins, formant un excellent dessin.

Dans les quatre panneaux formant le premier rang du tympan on trouve : SAINT BARTHÉLEMY ; — UN JEUNE HOMME, sans nimbe, coiffé d'un chapeau et tenant une palme ; —

SAINT MICHEL terrassant le dragon ; — SAINT ANDRÉ, tenant sa croix. — Plus haut, au milieu du tympan, dans le soufflet situé entre les pointes des deux fleurs de lys, est LA TRINITÉ : le Père Eternel assis, tenant son Fils en croix.

Dans les fleurs de lys et les trois soufflets supérieurs sont des écussons :

En supériorité, des armes qui sont peu distinctes et qu'il est, par suite, difficile de blasonner ; elles semblent être : *écartelé de France et de Bretagne*.

Plus bas, sont : *parti de France et de Bretagne*, puis *Bretagne*.

Dans les pointes et les pétales des fleurs de lys :

a) *De gueules à trois glaives ou épées d'argent posés en bande*, qui est de Coetannezre ;

b) *Parti de gueules à 3 barres d'argent et d'azur à 3 bandes d'or* (peut-être de composition moderne) ;

c) *De gueules à la croix potencée d'argent, cantonnée de 4 croisettes de même*, qui est de Lézergué ;

d) *Parti de gueules à 3 glaives d'argent et de gueules à la croix potencée d'argent cantonnée de 4 croisettes de même* ;

e) *Parti au 1^{er}, fascé d'argent et d'azur de 10 pièces*, qui est Autret, au 2^e, *coupé de gueules à 3 épées d'argent*, puis, *de gueules à la croix potencée d'argent, cantonnée de 4 croisettes de même* ;

f) *Parti de gueules à 3 glaives d'argent posés en bande, et d'azur à 3 pommes de pin d'argent*.

Dans la petite fenêtre fleurdelysée, au-dessus de l'autel du bas-côté Sud, est un autre vitrail où l'on voit saint François d'Assise présentant un donateur, François de Liziard, seigneur de Kergonan, agenouillé, les mains jointes, devant un prie-Dieu recouvert d'un tapis et d'un livre ouvert. Il est revêtu de l'armure de fer, par dessus laquelle il porte une dalmatique d'or avec 3 croissants de gueules, qui sont Liziard. (V. *Monographie de la Cathé-*

drale, p. 39 et 155.) — En face de lui, dans l'autre baie, est une châtelaine, sa femme, vêtue d'une robe d'or avec les 3 croissants de gueules. Elle est présentée par une sainte tenant dans sa main droite une croix légère, aux extrémités bourdonnées ; mais ce simple emblème ne suffit pas pour l'identifier. Est-ce sainte Marguerite ?

Statues en vénération :

Au fond de l'abside :

1. SAINTE-TRINITÉ. — Le Père Eternel, en chape et tiare, posant un pied sur la boule du monde, tenant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils. Le Saint-Esprit, sous forme de colombe, plane au-dessus de l'épaule de Notre-Seigneur.

2. SAINT GUÉNAEL, deuxième abbé de Landévennec, patron de la paroisse, vêtu de la chape, tenant la crosse et portant tonsure monacale.

A l'autel du Sud :

3. SAINT MICHEL, armé de toutes pièces, couvert d'un ample manteau, foule aux pieds le Dragon, tient une croix de la main gauche et brandit une épée de la droite.

4. SAINT SÉBASTIEN, percé de flèches.

A l'autel Nord :

5. SAINT ANTOINE, ermite.

6. SAINTE MARGUERITE, debout sur un dragon monstrueux.

Dans la petite chapelle du Nord, est l'autel du Rosaire, à riche retable du XVII^e siècle. On y trouve les statues de :

7. NOTRE-DAME DU ROSAIRE, Vierge Mère, debout.

8. LE SAUVEUR RESSUSCITÉ, revêtu d'un simple manteau.

9. SAINTE APOLLINE, tenant des tenailles et une dent.

Dans la nef :

10. VIERGE MÈRE debout.

11. SAINT JOSEPH, avec l'inscription : saint Philibert.

12. CHRIST EN CROIX, de grand style, fin du gothique,

qui était autrefois posé sur un tref ou poutre transversale, ayant à ses côtés :

13. LA VIERGE DE DOULEUR, la tête baissée dans l'attitude de la plus grande affliction. Son voile et son manteau forment des draperies d'excellent style.

14. SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE, la tête relevée vers la croix ; même genre de draperie.

*
* *

Orgues. — Le buffet d'orgues est de petites dimensions, mais dans ses trois tourelles on reconnaît le style de ceux, plus importants, de Saint-Corentin de Quimper, Pleyben, Sizun, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, etc. Sur la face de la tribune, sont deux panneaux peints, dans lesquels des anges jouent de la harpe et de la viole, d'autres chantent en lisant dans un livre et sur une grande feuille couverte de notation musicale.

D'après les archives, cet orgue serait de 1680 ; il est donc probable qu'il a été fabriqué par les frères Thomas et Toussaint Dallam, qui avaient succédé à leur père, à Quimper, comme facteurs d'orgues, et qui travaillèrent à cette époque pour différentes églises de la région, notamment celles de Pont-Croix et Locronan.

Lors d'une réparation faite en 1902, on trouva, collée sur le sommier, une feuille de papier avec une inscription relatant une restauration antérieure :

Fait faire par M^r Le Roux, Yves, Recteur, Le Roux, Louis, de Kerélou, trésorier ; Laurent, René, de Squividen, maire — Kernévez, Alain, du bourg, organiste. — François Bardouil, d'Arzano, facteur d'orgues, l'an 1845.

Au bas du collatéral Nord, tout près des fonts baptismaux, est un foyer analogue à ceux qu'on trouve dans

nombre d'autres églises, comme Guengat, Gourlizon, Ploaré, Pont-Croix, etc.

A l'angle Sud-Est du cimetière, est un ossuaire à sept baies plein cintre et une porte, puis deux bénitiers, qui offrent tous les caractères du XVIII^e siècle ou de la fin du XVII^e.

RECTEURS D'ERGUÉ-GABÉRIC AVANT LA RÉVOLUTION

- 1327. Henri Morgan.
- 1330. Alain, dit Grosse-Tête, cède son bénéfice à
- 1330. Hervé Quiniou.
- 1534. Décès de Guy de Keraldanet, recteur.
- 1568. Décès de Jean Parcevaux, recteur et chanoine.
- 1568. Guillaume Guyadeur.
- 1635-1645. Germain de Kerguélen, chanoine, grand vicaire officiel de Cornouaille (1).
- 1645-1649. Claude Calvez, qui avait été recteur de Mesgloaguen, à Quimper.
- 1651-1673. Jacques Le Floc'h.
- 1678-1716. Jean Baudour, fils de Prigent Baudour, originaire de Lannilis, vicaire d'Ergué, puis recteur de Pleuven de Février 1677 à Février 1678 ; il devint recteur d'Ergué-Gabéric, et y demeura 38 ans, étant décédé à 80 ans, le 31 Août 1716.

Le 29 Octobre 1697, à la suite d'un acte de baptême, le Recteur note en ces termes une éclipse de lune : « A mesme jour et heure que sus dit, il vist une éclipse sur la lune, entre six heures et sept heures du soir, qui nous pronostique et nous fait espérer un plein repos, dans les troubles mesmes les plus grands et les

(1) Nous empruntons les renseignements qui suivent sur les Recteurs et Vicaires, aux travaux de M. Antoine Favé sur la paroisse d'Ergué-Gabéric.

affaires les plus obscures. Cet astre ne se cachera à nos yeux que par la jalousy du soleil qui, ne pouvant éclairer que peu de gens dans le trouble et dans le désordre, s'en prendra à son opposé, luy fera la guerre, mais elle en reviendra toute victorieuse ; après avoir paru autant obscur qu'on le puisse estre, elle reviendra tout à coup si brillant que l'esclat de sa lueur surprendra autant et plus que son obscurité n'aura fait. Dieu veille par sa sainte miséricorde que il ne me trompe pas dans l'explication de ce que j'ay aperceue. »

Le 4 Février 1701, il consigne au registre un fait des plus tragiques. « Le jour de la Chandeleur, environ les sept heures du matin, le tonnerre et un tourbillon de vent sapèrent la tour de la chapelle de N.-D. de Kerdevot, par la chambre des cloches, et les matériaux de la dite tour tombèrent en partie sur François Le Gonnidec, comme il estoit prest d'entrer dans l'église pour entendre l'office divin ; son bras coupé, le reste du corps tout brisé, excepté la tête ; le jugement bon, et demandant pardon à Dieu de ses péchés, invocant la S^{te} Vierge de Kerdevot à son secours, se confessa au curé, qui se trouva présent, reçut l'extreme onction et déclara qu'Allain, fils de Marc Coetmen estoit demeuré et tué sous les pierres tombées, lequel Gonnidec souffrit jusqu'environ le 6, à 7 heures le soir, et trespassa comme un vray martyr dans la grace de Dieu, et son corps fut inhumé avec le corps dudit Allain Coetmen, le 4^e Février 1701, en mesme tombe, entre la chaire et l'autel de S^t Sébastien. Deux honnestes gens et de très bon exemple à tous ceux qui les ont conneus dans leur conduite et bon exemple pendant le temps qu'ils ont vescu parmi le monde. C'est l'exposé au vray que je me trouve obligé de faire sur ce re-

gistre pour informer de la vérité après ma mort. Ce 4^e Febvrier 1701. »

1717-1722. Jacques Boisart. Le 12 Juin 1712, le registre mentionne le baptême d'un enfant, Jean-Marie, fils de noble homme Julien Boisart, Sr de la Villebasse, et de Louise-Magdeleine Le Nouvel, dont est parrain écuyer Jean-Baptiste Gelin, seigneur de Pennenreun, et marraine Marie-Josèphe de Plœuc. Il mourut à Ergué-Gabéric, le 6 Octobre 1722.

1722-1726. François-Hyacinthe de la Haye ; avait été recteur de Moëlan, et promoteur ; il devint, en 1726, archidiacre de Poher.

En 1723, le registre porte cette note : « Qu'en hiver les arbres bourgeonnèrent et les cerisiers, à Noël, furent couverts de fleurs ; la fontaine de Kervir, seule, resta pour alimenter Quimper ».

1727-1747. Jean Edy, secrétaire de l'Evêché, est nommé recteur. En 1742, il eut des difficultés avec ses paroissiens, pour avoir voulu s'opposer à l'inhumation, dans l'église, du corps de Marie Duval, veuve de Daniel Courty. Comme le corps était porté à l'église, des femmes se mirent à creuser une tombe dans l'église et y inhumèrent le cadavre, quoi qu'il y eut une sépulture déjà préparée au cimetière, renouvelant une protestation violente, comme celle que nous avons constatée à Elliant, pour les arrêts interdisant les inhumations dans l'intérieur de l'église.

M. Edy mourut le 18 Décembre 1747, après une courte maladie, ayant procédé à une sépulture le 15 du même mois.

Le 23 Décembre 1745 M. Edy avait publié les bans, pour le futur mariage entre très haut et puissant seigneur Messire François-Louis de la Marche, chef de nom et d'armes, chevalier seigneur de Kerfort, Lézer-

gué, fils et héritier principal de haut et puissant seigneur Messire François de la Marche et de dame Marie de Botmeur, à présent sa veuve, de la paroisse du Grand-Ergué; et demoiselle Françoise-Louise-Félicité de Bourigan du Pé d'Orvault, fille de haut et puissant seigneur Messire Armand-Louis de Bourigan du Pé, chevalier, seigneur marquis d'Orvault, Liancé, les Salles, Plessix, Courneux, d'Aubigny, la Cevernière, la Trélatrice et autres lieux, et défunte dame Marie-Ambroise Le Texier de Villebot, de la paroisse d'Orvault, au diocèse de Nantes.

1748. Le Sr Guillo, qui ne signe pas au registre, et dont il n'est fait mention qu'au sujet des réparations du presbytère.

1749-1756. P. A. de Kervégan de Suasse. Il entra en composition avec le général de la paroisse au sujet des inhumations, moyennant un engagement des paroissiens à refaire le pavé de l'église; on leur accorda la permission de faire enterrer dans les bas-côtés de l'église (14 Décembre 1749).

Le 29 Septembre de la même année, marché fut passé par Alain Kernévez, fabrique en charge, avec Charles Guéguen, horloger à Pleyben, pour la confection, moyennant 350 livres, d'une horloge neuve avec *montre*. Et sont d'avis, les délibérateurs, que l'horloge soit placée en l'église *Saint-Guénolé*.

1757-1772. D. Y. de Lécluse; est transféré à Plovan.

1772-1782. Clet de Lécluse; devient recteur de Laz. En 1776, marché avec Marc-Antoine Baldini, peintre de profession, pour peindre l'église paroissiale moyennant la somme de 62 livres.

En 1775, Hervé Le Tytur fut choisi pour garder la sacristie; il devait y coucher, et était rétribué à raison de 3 livres par mois.

1782. Joseph-Emmanuel Galloy, licencié en Sorbonne, qui mourut la même année, le 20 Octobre 1782, à l'âge de 60 ans. Assistèrent à son convoi: Le Bahezre de Lanlay, recteur d'Ergué-Armel; Fr.-Y. Lalouelle, curé d'Ergué-Armel; J.-F. Rohou, curé de Laz; A.-D. Morvan, recteur de Trégourez; Le Floc'h, recteur de Cuzon.

1783-1783. Jean Le Gall, nommé en Décembre 1782, mourut le 20 Décembre 1783, au couvent des Capucins de Quimper où, vraisemblablement, il faisait sa retraite.

1784-1787. Pierre-Alain Denys, licencié en théologie, ancien professeur de théologie aux collèges de Lyon et de Quimper.

Il procédait, en 1787, au mariage entre haut et puissant Messire Jean-Louis-Fortuné de Plœuc, chevalier marquis dudit nom, seigneur de Kerharo, fils de feu haut et puissant Nicolas-Louis, sire de Plœuc, et de haute et puissante dame Jeanne-Guillemette du Boisguehenneuc, dame marquise de Plœuc, émancipé de justice du siège présidial de Quimper, sous l'autorité de haut et puissant François-Hyacinthe sire de Tinténac, chevalier marquis du dit nom, chevalier de l'Ordre du Roy et militaire de Saint-Louis, domicilié de fait sur la paroisse de Saint-Médéric, en la ville de Paris, et de droit ès paroisses de Saint-Mathieu de Landudec et de Bannalec, diocèse de Quimper;

Et haute et puissante demoiselle Anne-Jacquette de Geslin, fille de haut et puissant seigneur Messire Jean-Marie de Geslin, chevalier et seigneur de Penanrun, et de haute et puissante dame Malouine du Breuil de Nevet, de la paroisse de Saint-Médéric, à Paris, et domiciliée de droit sur la paroisse d'Ergué-Gabéric.

1787. Laurent-Marie Lalau, recteur de Locmaria, fut

nommé au Grand-Ergué le 18 Août 1787 ; mais n'y resta que jusqu'au 21 Septembre de la même année, qu'il fut nommé à Locmaria de Quimper.

1788-1791. Alain Dumoulin.

VICAIRES ET PRÊTRES D'ERGUÉ-GABÉRIC
AVANT LA RÉVOLUTION

1629. Alain Bolc'h ; curé en 1636.
Jean Rannou ; curé de 1637 à 1638.
Jean Gudy.
François Barré.
Arphel Hue (*Arphel*, forme d'*Armel*).
Jean Rolland.
Hervé Foll.
1630. Hervé Laléson.
Jean Guenn.
Pierre Maguer.
1634. Jacques Quintin.
1636. Jean Le Breton.
R. Guégant.
François Brisson.
A. Ricart.
Jacobus Guillou, curé, 1639.
J. Bozec.
1639. Barthélemy Lizien, diacre.
Germain Le Diraison, curé.
1641. Yves Conan.
J. Le Gall.
Jacques Le Picart.
1642. Jean Quéméner.
1644. Hervé Pennanrun.

1646. Guillaume Floyd.
1647. Hervé Le Boudier, curé, jusqu'en 1669.
1650. Guillaume Le Guinigou.
1651. G. Galvézan.
G. Le Du.
1656. Hervé Le Meur.
1658. G. Piriou.
Hervé Guiader.
1659. N. Raoul.
1660. Hervé Le Douguet.
Thomas Flochlay.
1663. René Le Poupon.
Le Febure.
A. Le Bihan.
1665. Michel Lozach.
1666. Jean Raoul.
L. Le Gac.
Michel Galland.
1668. Pierre Guyomar.
1746. Jean Philippe ; curé en 1748 ; recteur de Saint-Hernin en 1755.
1752. Pierre Le Kernévez, curé ; mort en 1783, à l'âge de 61 ans.
1783. R. Rochedreux.
1784. P. Diquélou.
1784. Lameur.
1788. Joseph Boncors.
1790. J.-B. Tanguy.
1790. Vallet ; devient, en Octobre 1790, recteur de Kerfeunteun.
1790. Yven et Baudri, qui prêtèrent serment.

LA RÉVOLUTION A ERGUÉ-GABÉRIC

La Municipalité, craignant d'être privée de ses prêtres par défaut de prestation de serment, écrivait, le 1^{er} Février 1791, aux administrateurs du Département (1) :

« Instruits qu'aucun prêtre de cette paroisse n'avait prêté le serment, pour n'être pas privés des secours spirituels, les conseillers municipaux prient MM. les prêtres de vouloir bien continuer leurs fonctions en l'avenir comme au passé. » Cette délibération, adressée au Département, ne fut pas approuvée et, comme nous l'avons dit précédemment, le 28 Mars 1791, le sieur Yven, vicaire à Kerfeunteun, fut élu curé constitutionnel d'Ergué-Gabéric.

Dès que M. Dumoulin, le digne recteur de cette paroisse, eut connaissance de cette nomination, craignant d'être violemment expulsé de la paroisse, il prit ses précautions pour assurer à ses paroissiens les secours religieux de quelque prêtre fidèle. Il écrivit, vers le commencement d'Avril, la lettre suivante à M. Philippe, curé de Landudal (2) :

« Monsieur et cher confrère,

« Le bruit public vous aura sans doute informé que ma paroisse va être possédée par un intrus, contre la volonté expresse du Pape et du clergé de France. Cet intrus, comme vous le savez, ne peut pas valablement absoudre les fidèles qui auraient la mollesse de s'adresser à lui. Il faut donc, avant d'être tout à fait expulsé, que je nomme mes *grands vicaires*, de peur que le loup n'égorge mes brebis. Je vous prie, Monsieur, et vous supplie d'avoir

(1) L. 64.

(2) L. 250.

soin de tous ceux ou celles de ma paroisse qui s'adresseront à vous pour la confession et toutes autres choses. Le sieur Yven ne pouvant valablement les absoudre, j'ai averti plusieurs de Saint-André d'avoir recours à vous. Regardez-les comme des brebis qui ont perdu leur propre pasteur. Vous pouvez les diriger dans la pâque comme dans un autre temps. Vous resterez toujours à Landudal ; que vous soyez curé ou non, peu importe, aidez mes paroissiens, soyez leur père pendant que j'en serai éloigné. Vous avez assez d'amitié pour moi pour me rendre ce service dans les âmes que je chéris véritablement. »

M. Dumoulin, malgré la prise de possession de sa paroisse par l'intrus, malgré l'arrêté du Département du 21 Avril 1791, qui obligeait les anciens recteurs à s'éloigner de quatre lieues de leur ancienne paroisse, se maintenait à Ergué-Gabéric et y gênait singulièrement le sieur Yven qui, le 17 Juin 1791, se décida à écrire à M. Dumoulin la lettre suivante (1) :

« Ne trouvez pas mauvais que je vous avertisse charitablement de quitter ma paroisse le plus tôt possible, même ce soir, car demain j'irai à Quimper et je vous dénoncerai si vous ne me faites pas savoir, par le porteur de ce billet, que vous partez ce soir pour vous écarter à quatre lieues, comme vous le devez... J'ai je ne sais combien de témoins contre vous, ce qui prouve que vous êtes allé contre votre parole ; vous êtes très incendiaire... N'y revenez plus ou il vous arrivera comme il est arrivé à M. Herviant. De plus, j'empêcherai de dire la messe sur ma paroisse à quiconque la troublera ou, si je ne puis le faire, je le dénoncerai...

« Monsieur Dumoulin, encore une fois, parlons sur les toits, ne nous cachons pas ; pourquoi courriez-vous les

(1) L. 250.

villages ? pourquoi ? etc. ; voulez-vous me faire assassiner ? Vous auriez tort, plaignez-vous à la loi.

« Je n'ai aucune foi à ajouter à la bulle de Royou. M^e Denis est bien content, je le crois, d'un fier sac qu'il a reçu au District de Quimper de M. Gomaire, qui prêche sur les toits ; l'Evangile et le catéchisme en main, que tout le monde peut lire ; nous ne cherchons donc pas à tromper personne, l'Evangile et le catéchisme ne sont pas traduits par M. Royou. »

Le même jour, M. Dumoulin répondait :

« Il est impossible, Monsieur, de vous comprendre à l'épître que vous m'avez écrite ce matin. Une chose m'étonne ; vous avancez gratuitement que je veux vous faire assassiner. Je conserverai précieusement votre lettre, elle servira dans le temps pour déposer contre vous ; vous prouverez, je l'espère, ce que vous avancez.

« Si vous essayez une seconde fois de me dénoncer, je vous dénonce, à coup sûr, à la même heure ; j'ai plusieurs griefs contre vous, mais le plus fort, c'est votre lettre. Quant à l'éloignement de quatre lieues arrêté par le Directoire du Département, je sais à quoi m'en tenir, j'en ai consulté plusieurs membres et j'ai passé par leur avis.

« Pour ce qui regarde l'histoire de M. Herviant et de M. Denis, j'en sais plus que vous... Je connais le mérite de M. Denis, je fais de M. Gomaire tout le cas qu'il mérite...

« Ne parlez pas de la bulle de Royou, vous n'y entendez goutte. »

Cette lettre fut adressée par le sieur Yven au District, qui s'empressa, le 21 Juin, de sommer M. Dumoulin de quitter Ergué-Gabéric.

« A Monsieur Dumoulin, ci-devant recteur d'Ergué-Gabéric. »

« Chacun doit faire son devoir ; le mien m'impose l'obligation de vous dire que vous manquez au vôtre. Je suis instruit que, non content de vous refuser à l'exécution de l'arrêté du Département du 21 Avril dernier qui vous enjoignait de vous retirer à quatre lieues d'Ergué-Gabéric, vous parcourez journellement cette paroisse pour y semer l'erreur et y porter le trouble dans les consciences trop peu éclairées pour connaître les vrais motifs de vos démarches. Ce serait, Monsieur, partager vos torts que de les permettre, pouvant les faire cesser, et je regarde comme certain que je le puis, quoique vous prétendiez savoir à quoi vous tenir sur la façon de penser de plusieurs membres du Département de la proclamation du 21 Avril. Je ne doute pas que cette assertion ne soit plus que hasardée ; mais ce n'est pas la peine de s'en occuper. Le fait est que la proclamation existe ; je suis chargé de la faire exécuter, et vous vous y conformerez de manière ou d'autre ; s'il faut vous y forcer, j'en prendrai les moyens... »

En 1792, M. Yven étant mort, on procéda, le 5 Mai, à une nouvelle élection, et le sieur Bigeon, ex-capucin et vicaire de Saint-Michel de Quimperlé, fut désigné comme curé du Grand-Ergué ; mais il refusa.

M. Dumoulin dut quitter le pays, et se réfugia en Bohême. A son retour, il fut nommé curé de Crozon, puis de Saint-Corentin.

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

1802-1810. François Le Pennec, de Quimerc'h ; avait été, en 1787, directeur du Petit-Séminaire à Plouguernevel.
1810-1822. Le Bescou.

- 1822-1849. Yves Le Roux, de Plouénan.
 1849-1862. Laurent Palud, de Crozon.
 1862-1878. Guillaume Jézéquel, de Cléden-Poher.
 1878-1897. Guy Gourmelen, d'Elliant.
 1897-1908. Jean Hascoët.
 1908. Alain Le Bihan, de Plougoulm.

VICAIRES

1804. Jean-Marie Colcanap.
 1804. Michel Huitric.
 1818. Richard.
 1820. Postec.
 1820. Bescon.
 1826. Jean-François Plantec.
 1843. Guillaume Riou.
 1848. Jean-François Rolland.
 1849. Jean-François Pellen.
 1853. Yves-Marie Gouez.
 1856. Jean-Baptiste Lhelgoualc'h.
 1859. Maxime Ladan.
 1863. Yves Madec.
 1865. Joseph-Marie Emily.
 1872. Nicolas Deniel.
 1872. Henry-Marie Couic.
 1888. Corentin-Marie Bourhis.
 1888. Antoine Favé.
 1900. François-Louis Nicolas.
 1902. Jean-Baptiste Boussard.
 1905. Gabriel Cabon.
 1907. Henri-Joseph Le Roux

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE KERDÉVOT

Le pardon le plus renommé et le plus fréquenté des environs de Quimper, est celui de N.-D. de Kerdévot, qui se célèbre le dimanche après le 8. Septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Les Quimpérois et les habitants des paroisses voisines s'y rendent en foule ; on y vient même de distances très éloignées. Une pratique spéciale en cette circonstance, et digne d'être notée, est ce qu'on appelle le PARDON DES TROIS MARIE, *Pardon an teir Vari*. Certains pèlerins visitent ce jour trois sanctuaires différents de la Sainte Vierge, assez éloignés l'un de l'autre, mais dont la fête tombe à la même date ; ils assistent à une première messe à N.-D. DE LA CLARTÉ, en Combrit, à la grand'messe, à N.-D. DE BASSE-MER, ou *Izel-Vor*, à la Forêt-Fouesnant, et sont rendus pour les vêpres à N.-D. DE KERDÉVOT.

Quelle fut l'origine de cette chapelle de dévotion ? Il est difficile de le préciser. La tradition dit que ce fut à la suite de la peste d'Elliant, qui fit de si grands ravages en cette paroisse. Notre-Dame arrêta le fléau sur les confins du Grand-Ergué, et les habitants, en reconnaissance, lui érigèrent ce sanctuaire. Mais à quelle époque ?

La chapelle actuelle, qui a dû succéder à une autre plus ancienne, est un grand et bel édifice de la fin du xv^e siècle, ou des premières années du xvi^e. La porte Ouest, sous le clocher, a un ébrasement composé, de chaque côté, de quatre colonnettes qui portent une arcade à plein cintre ornée de tores et de moulures. Deux pilastres prismatiques sont surmontés de pinacles aigus et d'une contre-courbe encadrant l'arcade. Par dessus on voit deux écussons frustes et une fenêtre à deux baies.

Le clocher, avec ses deux tourelles latérales, a été refait en 1702, pour remplacer celui qui fut abattu l'année précédente par un violent orage. (*Bull. Soc. Arch. de Quimper*, 1891, p. 155). Au bas de la chambre des cloches, règne une balustrade très saillante. Sur le linteau qui coupe les baies de cette chambre, du côté Midi, est gravée cette inscription : M^{re} . IAN . BAVDOVR . REC . 1702.

Les pilastres de ces baies sont couronnés de chapiteaux corinthiens, mais quand on monte dans le clocher, on reconnaît que, dans la construction de ces pieds-droits, on a fait entrer des pierres ouvrees, avec tores et cavés sur les angles, ayant fait partie du clocher gothique primitif, tombé l'année précédente, le jour de la Chandeleur, et dont le recteur Jean Baudour avait relaté la chute dans son registre. Quant à la flèche, elle est toute gothique, et ne doit être que la reconstitution de la flèche antérieure.

La grande cloche, qui mesure 0 m. 93 de diamètre, fut fondue deux ans après, et porte cette inscription : M^e . IAN . BAVDOVR . RECTEVR . CABELEC... FRANCOIS : LE . MOINE . MA . FAITE . 1704

La deuxième cloche, diamètre : 0 m. 76, ne porte pas de date : DEDIEE . A . ST . IEAN . LEVANGELISTE . MR . AL . DVMOVLIN . RECTEVR . DERGVE . C . BERIET . GEROME . CREDOV . FABRIQUE . DE . K . DEVOT

Sur la façade Midi, sont quatre fenêtres, deux jolies portes, trois contreforts moyens et un plus important, correspondant à l'arc triomphal intérieur.

La sacristie est postérieure au reste de l'édifice ; elle a une corniche à médaillons et trois lucarnes, dont deux en œil-de-bœuf. Le toit a la forme d'une carène de navire renversée.

L'abside, en ligne droite, est appuyée par quatre contreforts surmontés de pinacles gothiques, et percée de trois fenêtres, dont celle du milieu très grande, divisée

en six baies et ayant un tympan flamboyant, d'un tracé élégant et correct. Le côté Nord est plus simple.

A l'intérieur, la nef et les deux bas-côtés sont divisés en quatre grandes travées par des colonnes rondes très hautes et deux grosses piles qui soutiennent l'arc triomphal. Entre ces deux piles devait régner un jubé en bois, dont on voit l'entrée du côté de l'Evangile, avec traces d'escalier dans le bas-côté Nord. Les colonnes rondes sont dépourvues de chapiteaux, mais aux deux grandes piles et aux éperons des extrémités, les arcades viennent porter sur des chapiteaux feuillagés. La nef est remarquable par sa hauteur ; elle ne mesure pas moins de 13 mètres sous la voûte en lambris de bois.

Les trois autels ont leurs piscines flamboyantes, et à côté sont de petites armoires pratiquées dans la maçonnerie, ornementées de même, et portant des feuillures qui indiquent qu'elles ont été autrefois fermées par des vantaux.

La maîtresse-vitre est bien détériorée ; on y reconnaît cependant quelques scènes : Nativité de N. S. ; Fuite en Egypte ; Portement de croix ; Crucifiement ; Mise au tombeau ; Résurrection. Dans les soufflets, sont les quatre Evangélistes et des anges portant les instruments de la Passion.

Dans la petite rose qui surmonte cette grande fenêtre et dans les soufflets des fenêtres latérales, on trouve les blasons des familles bienfaitrices de la chapelle : Guengat, Tréanna, Liziard, Kersulgar, Lanros, Autret de Missirien.

Ce qui fait la richesse de Kerdévot, en dehors de sa belle architecture, c'est le merveilleux retable qui surmonte le maître-autel.

Ce retable, tel qu'il existait primitivement, ne comprenait que quatre panneaux : trois dans le bas et un dans le haut.

- 1° La Nativité de N. S. ;
- 2° Le Trépasement de Notre-Dame ;
- 3° Ses Funérailles ;
- 4° Son Couronnement au ciel.

Au xvii^e siècle, on a voulu parfaire l'œuvre et on y a ajouté deux autres scènes qui accostent le Couronnement et qui sont :

- 5° L'Adoration des mages ;
- 6° La Présentation de l'Enfant-Jésus ; de sorte que maintenant le retable forme comme un tableau carré divisé en six panneaux et mesurant 3 m. 12 de largeur sur 1 m. 70 de hauteur.

L'ensemble de ces sculptures est tellement étrange, le caractère des scènes et de chacun des personnages est tellement saisissant, que le merveilleux s'y est attaché et que l'on a voulu y voir le résultat d'une œuvre mystérieuse : les uns dirent que c'est le travail d'un jeune garçon campagnard, les autres, l'ouvrage d'un jeune marin travaillant en secret dans la cale de son navire, etc.

Le vrai mot est que c'est là un travail flamand de la fin du xv^e siècle ou du commencement du xvi^e. Je dois cette solution à M. Courajod, ancien conservateur des Musées nationaux, professeur de sculpture française à l'école du Louvre.

Les ateliers des Flandres, qui, dans la beauté et la variété de leurs productions, avaient précédé la véritable Renaissance, avaient répandu leurs œuvres dans les différentes contrées de la France, de l'Allemagne, même dans la Pologne, et on les y retrouve encore en grand nombre. Pour ma part, je ne connais en France que deux retables analogues à celui de Kerdévot : l'un à la cathédrale de Rennes, transférée de l'église Saint-Germain de cette même ville ; l'autre, dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, dans la chapelle de N.-D. de Pitié. J'ai dans mes cartons

la photographie d'un autel d'une église de Cracovie qui offre, dans le style de quelques-uns de ses personnages, une analogie frappante avec ceux de Kerdévot. M. Courajod possède une statuette d'apôtre absolument semblable comme pose et comme draperie à l'un de ceux qui assistent dans notre seconde scène à la mort de la Sainte Vierge, et qui est ici saint Jacques le Majeur ; or, cette statuette provient de l'école d'Anvers, dont elle porte la marque de fabrique, une main coupée, imprimée au fer rouge.

Un examen attentif m'a permis de reconnaître cette estampille sur le sommet de la tête d'une dizaine de personnages, et j'ai pu en prendre une empreinte en cire. Il faut en conclure que notre retable est une œuvre de cette école d'Anvers, qu'elle y fut acquise par quelque seigneur ou quelque prêtre du pays breton, et de là la légende, de là la tradition orale encore conservée, que cette pièce merveilleuse fut emmenée par mer au port de Quimper et que le fabricant de Kerdévot alla en faire la réception.

Arrivons maintenant à la description : chaque panneau a environ 1 mètre de largeur sur 0 m. 85 de hauteur.

1^{re} Scène : Nativité.

L'Enfant-Jésus est étendu à terre sur un pan du manteau de la Sainte Vierge. Celle-ci est à genoux, les mains jointes et la tête penchée en adoration et en contemplation devant son Fils divin qui vient de naître. Les cheveux, divisés en tresses nombreuses, descendent sur ses épaules et jusqu'à ses reins ; elle est couverte d'un manteau très simple dont les bords s'étalent sur le sol. La bordure de ce manteau est composée d'une inscription gothique en lettres d'or sur fond vermillon et donnant tout le texte de la salutation angélique :

AVE. MARIA. GRATIA. PLENA. DOMINVS. TECVM. BENEDICTA.
TV. IN. MULIERIBVS..., etc.

De l'autre côté de l'Enfant-Jésus, saint Joseph, appuyé sur un bâton, enlève son chapeau de la main droite et se dispose à s'agenouiller devant l'Enfant dont il sera le père, le nourricier et le gardien. Il est vêtu d'une robe longue et d'un manteau, et porte au côté une besace ou une sorte d'aumônière.

Près de l'Enfant-Jésus est agenouillé un petit ange vêtu d'une robe longue et d'une dalmatique. Sur le premier plan, à droite, un berger jouant de la cornemuse, instrument semblable à nos binious bretons. Sur le col de son capuchon on lit aussi les paroles de l'*Ave Maria*. Son expression de ferveur et d'entrain est admirable; et il faut remarquer encore le style de sa chaussure et surtout ses jambières ou molletières, qu'on retrouve dans les statues du pauvre de saint Yves à Plonéis, à Gouézec, et aux chapelles de Quilinen en Landrévarzec et de Saint-Vennec en Briec.

En face de ce berger musicien, de l'autre côté, derrière la Sainte Vierge, est une femme portant une lanterne. Son costume est riche; les manches très courtes de son corsage, terminées par des franges, laissent échapper des manches longues aux plis très simples, sous lesquelles on en remarque d'autres très étroites qui serrent les poignets. Sa tête est couverte d'une coiffure semblable à un turban, retenue par un ruban formant mentonnière, noué sur le sommet du chef et retombant sur le dos. Cette femme rappelle un personnage à peu près identique dans une Mise au Tombeau sculptée dans l'autel du bas-côté Nord de l'église de Rosporden, et sa coiffure se trouve reproduite dans une statue de sainte Barbe, à Guengat, et dans une des Saintes Femmes de la Descente de Croix de Quilinen.

Dans l'arrière-plan, séparés des personnages principaux par une petite clôture en osier, sont trois bergers

dont l'un joue de la musette, le second porte une houlette, le troisième a une main élevée et l'autre posée sur la claie en osier.

Les deux premiers sont coiffés de chapeaux, le dernier d'un capuchon pointu. Ces personnages, par leurs gestes et leur expression, semblent s'entretenir du mystère dont ils sont témoins. Un cinquième berger, encapuchonné aussi, débouche par une petite arcade, derrière saint Joseph.

Le bœuf est tout près de l'Enfant-Jésus, à côté de saint Joseph; l'âne est plus loin, derrière la femme à la lanterne. La moitié de cette scène est abritée par une toiture délabrée portée sur quelques frêles piliers, et dont on voit la chapente à nu.

2^e Panneau. — Trépasement de Notre-Dame.

La Sainte Vierge est étendue sur sa couche, enveloppée dans son manteau, les bras croisés, avec une expression de paix profonde répandue sur ses traits vénérables. Le lit est recouvert d'un drap ou linceul retombant en plis gracieux. Dans le bois du chevet on retrouve les panneaux de menuiserie du xv^e siècle. Autour du lit funèbre sont groupés onze apôtres, dans l'expression d'une douleur immense, mais dans des attitudes variées. Saint Pierre, revêtu d'une chape et portant un cierge, se tient tout près de la tête de son auguste maîtresse. A côté de lui, saint Jean, avec une chevelure dorée, portant aussi un cierge et contemplant le visage de celle qui lui avait été léguée pour mère.

Derrière le chevet est un autre apôtre, les mains jointes, et à côté de lui saint Jacques le Majeur, tenant d'une main un cierge et de l'autre un chapelet. Deux des apôtres s'essuient les yeux avec les pans de leurs manteaux; deux autres lisent dans leurs livres de prières et l'un de ces derniers est agenouillé sur un prie-Dieu à côté de la couche funéraire.

Deux petits anges, les mains jointes, vêtus de dalmatiques, planent dans les airs au-dessus de cette scène de deuil.

3^e Panneau. — Funérailles de la Sainte Vierge.

Deux apôtres portent respectueusement sur leurs épaules le brancard sur lequel repose le corps de la Vierge. Les dix autres, avec saint Jean en tête portant une palme, forment un cortège plein de douleur. Trois soldats juifs, remplis de fureur, veulent s'opposer à la marche du convoi et portent une main sacrilège sur le brancard sacré; leurs mains se détachent de leurs bras et restent fixés au bois qu'ils ont touché témérairement; et on les voit, tombés à la renverse, se lamenter et se tordre dans la souffrance. Cette légende, qui avait cours au moyen-âge, est tirée des évangiles apocryphes et se trouve consignée dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et aussi dans le mystère breton du *Trépas de Madame la Vierge Marie*, publié et traduit par M. Hersart de la Villemarqué.

4^e Panneau. — Couronnement de Notre-Dame.

Le Père Eternel et son divin Fils sont assis sur un trône à dossier gothique, orné de pinacles aigus et de découpures flamboyantes. Le Père Eternel a la tête couronnée; et le Fils a la poitrine nue pour faire voir la plaie de son côté sacré. Sur ses mains et ses pieds se voient les stigmates des clous du crucifiement. Devant eux est agenouillée la très Sainte Vierge, les mains jointes et la tête découverte; ses amples vêtements s'étalent sur les marches du trône, et les deux divines personnes déposent sur sa tête une couronne au-dessus de laquelle plane le Saint-Esprit sous forme de colombe.

Au-dessus du trône sont deux anges portant la colonne de la flagellation et la croix de la passion. De chaque côté, deux anges debout et deux autres assis jouent du hautbois, de la harpe, de la guitare et de l'orgue et célèbrent la

gloire de Celle qui est couronnée Reine des anges et des saints.

Les deux autres scènes, ajoutées après coup, sont composées de manière à imiter autant que possible les tableaux primitifs; mais malgré toute la bonne volonté qu'on y a mise, le style et la plus grande lourdeur des draperies trahissent une époque postérieure. Il est à croire qu'ils sont du même temps et de la même main que la grande statue de la Sainte Vierge qui surmonte le retable et qui date à coup sûr de la première moitié du xvii^e siècle, ainsi que le beau trône sur lequel elle est assise.

Le premier de ces panneaux représente l'Adoration des mages.

La Sainte Vierge, debout dans l'étable, présente l'Enfant-Jésus au-dessus de son berceau. A ses côtés est saint Joseph. Deux des rois ont déposé leurs couronnes et, se tenant à genoux, offrent leurs présents au nouveau-né. Un troisième encore debout est coiffé d'un turban et tient dans ses mains une riche cassette entr'ouverte. Deux des gens de leur suite semblent aussi en adoration devant le Dieu-Enfant; et en arrière, deux hommes d'armes portent des hallebardes. L'un de ceux-ci a la moustache et la mouche du temps de Louis XIII, et cette particularité pourrait bien servir à dater ce travail.

La dernière scène c'est la Présentation de Notre Seigneur et la Purification de la Sainte Vierge.

La Sainte Vierge, en grandes manches bouffantes, offre l'Enfant-Jésus au-dessus d'une grande table couverte d'un tapis brodé. Saint Joseph se tient derrière elle. Le grand-prêtre, les mains jointes, contemple l'Enfant qu'on offre au Seigneur. Deux autres prêtres l'accompagnent et sont aussi en contemplation. Un jeune lévite tient une torche ou grand cierge. Une servante, vêtue d'une robe

recouverte d'une tunique courte, avec manches larges et très courtes, porte sur la tête une corbeille où se voient les deux tourterelles ou les deux pigeonneaux qui seront le prix du rachat de l'Enfant-Jésus. Une autre servante, à genoux, tient un grand vase contenant l'eau de la purification. Ces deux derniers personnages se retrouvent dans les sculptures des autels de Lampaul-Guimiliau et semblent sortir du même atelier.

Les deux derniers panneaux sont encadrés par des arabesques sculptées dans le genre du ^{xvii}^e siècle. Les quatre panneaux flamands, au contraire, sont entourés de colonnettes guillochées et de fines découpures gothiques moulurées et feuillagées. Au-dessus des colonnettes du milieu on voit les statuette de sainte Agnès avec son agneau et de sainte Barbe portant sa tour. Les statuette qui surmontaient les colonnettes latérales ont disparu.

Le fond des panneaux est tapissé d'une fenestration flamboyante très déliée, avec imitation de vitraux à losanges et même de vitraux peints dans quelques-unes des baies.

Tout l'ensemble de cet ouvrage est peint et doré. On peut constater ici avec quel soin et quel talent ce travail de décor était fait dans les ateliers du Moyen-Age.

Les figures des personnages sont colorisées en brun très foncé, sauf celle de la Sainte Vierge, qui reste en teinte plus claire. Les draperies sont dorées en plein, sur un apprêt spécial qui donne un brun imitant le bronze doré, et sur ces surfaces brillantes se détachent des bordures en vermillon ou en azur rehaussées de lettres d'or, de feuillages, de tracés géométriques, puis de fines gravures au burin, des niellés délicats, des rinceaux, des enroulements, des rosaces, des pointillés, des fleurettes d'une ténuité et d'une correction admirables.

Au-dessus de ce retable est la grande statue de Notre-

Dame de Kerdévot, assise comme une reine sur un trône d'une grande richesse architecturale, tout entouré de colonnettes, de pilastres ornementés, que surmontent des anges musiciens faisant cortège à leur Souveraine.

Deux anciens autels, qui se trouvaient autrefois au haut des collatéraux, ont été remplacés, et transportés au bas de la chapelle. L'un porte dans son retable la représentation du *Baptême de Notre-Seigneur*, et l'autre une *Notre-Dame de Pitié*.

Les vieilles statues vénérées sont :

- 1^o UNE VIERGE-MÈRE gothique ;
- 2^o SAINT FIACRE, la tête couverte d'un capuchon, tenant une bêche et un livre ;
- 3^o SAINT ALAIN, évêque de Quimper ;
- 4^o SAINT THÉLEAU, évêque de Landaff, en chape, mitre et crosse, à cheval sur un cerf ;
- 5^o NOTRE-DAME DES NEIGES ;
- 6^o LE CHRIST EN CROIX, entre LA SAINTE VIERGE et SAINT JEAN, modèle absolument analogue à celui de l'église paroissiale. Ce groupe devait autrefois se trouver sur le jubé, sous l'arc triomphal.

*
*
*

Dans le cimetière, en face d'une des portes Midi, est un calvaire à base rectangulaire, avec contreforts aux angles et douze niches creusées dans les quatre faces. Sur la plate-forme s'élèvent la croix de Notre Seigneur et celles des larrons. Aux côtés du Sauveur, sont la Sainte Vierge et saint Jean. Deux anges recueillent le Précieux Sang coulant des plaies des mains et du côté.

Contre le fût, est la Véronique, tenant le voile de la Sainte-Face, et plus bas, le groupe de Notre-Dame de Pitié. Au revers, on voit une Vierge-Mère, deux statues

adossées à celles de la Sainte Vierge et saint Jean, puis saint Michel terrassant le dragon, et enfin un *Ecce-Homo*.

Dans un champ, à l'Est de la chapelle, à 300 mètres de distance, est la fontaine de Notre-Dame, abritée sous un édicule gothique accosté de pinacles, avec petites vasques pour les ablutions.

CHAPELLES

1^o Saint-Guénolé.

Cette chapelle est située à 3 kilomètres N.-N.-E. du bourg, sur un plateau ayant 116 mètres d'altitude, non loin de la belle pointe de Griffonès, autour de laquelle le cours de l'Odet décrit une boucle si remarquable. Son clocher élancé est aperçu de fort loin, de sorte qu'il sert de point de ralliement aux compagnies de chasseurs qui fréquentent ces parages.

A l'extérieur, la maçonnerie est toute en pierre de taille, avec contreforts et fenêtres flamboyantes surmontées de pignons aigus.

A l'intérieur, la chapelle est divisée en une nef et deux bas-côtés, comptant cinq travées. Quatre des piliers sont cylindriques et quatre octogonaux, tous dépourvus de chapiteaux. La longueur intérieure est de 19 m. 50 et la largeur, 9 m. 20.

Les vieilles statues en vénération sont :

1. — Saint Guénolé, statue en pierre, de 1 m. 05 de hauteur, vêtu de la chasuble gothique, tenant une crosse à nœud polygonal et bandelette tombante ; livre dans la main gauche, grande tonsure monacale. Cette image appartient à une école spéciale représentée dans quelques-unes de nos églises et chapelles, notamment à Sainte-Candide de Tourc'h, Rédéné, Lannien d'Édern, etc.

2. — Saint Michel terrassant le dragon. Le damasquage de son armure est indiqué par la peinture. Il rappelle un peu le saint Michel de Guengat.

3. — Saint Herbot, avec chapeau, capuce, gros chapellet, et sa vache traditionnelle.

4. — Saint Maudet, en dalmatique, chape et mitre, portant une crosse gothique, très richement sculptée et feuillagée. Il porte un anneau à chacun de ses doigts, double anneau au petit doigt et à l'annulaire de la main gauche.

5. — Un saint évêque (probablement saint Corentin sans son poisson). Il est aussi vêtu de la dalmatique et de la chape, coiffé de la mitre, et porte crosse et livre. Il a beaucoup de rapport avec le saint Tujean de Primelin.

Aux deux gros piliers de l'arc triomphal, on peut voir les traces des extrémités d'un tref ou poutre transversale qui soutenait un Christ en croix. Dans la partie Est de la nef et des bas-côtés, sont des sablières sculptées avec beaucoup d'art, dans le genre de la Renaissance, présentant des animaux fantastiques agrémentés de feuillages et d'arabesques, puis des profils de soudards, lansquenets, mousquetaires et autres.

2^o Saint-André.

Elle est moitié gothique, moitié Renaissance, avec contreforts en style grec sur les angles de l'abside, et deux fenêtres à une fleur de lys dans les pans coupés, rappelant celle de Confors, en Meilars.

Au-dessus de la porte Sud est cette inscription :

CHAPELLE. COMMENCE. LE. 27. IULLET. 1603. A. ESTE.
ADVNC. IVSQVES. ICY. G. ET. I. RANNOVNS. FABRIC

Plus haut, sous le rebord du toit, est une autre inscrip-

tion, qui est le complément de la première, mais dont on peut lire seulement la fin : 1630. FAICT. ACHEVER. CE. BASTIMENT

A l'intérieur, il y a un retable en pierre blanche dont les colonnes et les frontons encadrent les trois fenêtres de l'abside. Dans la maîtresse-vitre, il reste un évêque en mitre et chape avec inscription incomplète : ...ORA. PRO. NOBIS. 1614

Dans le retable, deux statues en pierre blanche : SAINT ANDRÉ et SAINT PAUL, apôtre.

Autres statues : SAINT MATHIEU, — SAINT MARC, — SAINT LUC, — SAINTE BARBE. — Au haut, le CHRIST en croix, entre la SAINTE VIERGE et SAINT JEAN.

3^o Saint-Gildas.

A Loqueltas, vendue à la Révolution ; était en ruine.

4^o Sainte-Apolline.

Ancienne chapelle en ruine au moment de la Révolution.

5^o Saint-Laurent.

Chapelle mentionnée dans une pièce de 1425 (G. 18).

6^o Saint-Joachim.

Chapelle que fit construire, vers 1650, Guy Autret de Missirien, « en la raine de sa terre de Lézergué, sous l'invocation de Saint-Joachim, en laquelle il a fondé quatre messes par semaine. Dieu concède journellement de grandes grâces aux pèlerins qui, de toutes parts, la viennent visiter, et qui gagnent l'indulgence plénière que le pape Innocent X y a concédée ». Cette note est de Missirien lui-même, dans ses additions à la *Vie des Saints* d'Albert Le Grand qu'il a publiées.

Cette chapelle n'existe plus, mais la fontaine subsiste.

M. de Rosmorduc a édité, en 1899, une cinquantaine de lettres de Guy Autret, et un tableau généalogique de cette maison ; il nous apprend que Guy Autret, seigneur de Missirien et de Lézergué, était fils de Claude Autret, S^r de Lezoualc'h (Goulien) et de Gilette du Plessix, dame de Missirien (Kerfeunteun). Les Autret possédaient le Lézergué par le mariage de Jean Autret, sieur de Lesoualc'h et de Kervéguen, avec Marie de Coatanezre, dame de Lézergué. Guy Autret, né vers 1599, eut pour parrain Guy Eder, le fameux La Fontenelle. Il mourut à Paris, et fut inhumé dans la paroisse de Saint-Sulpice, le 5 Avril 1660.

MAISONS NOBLES

(D'après M. de Courcy.)

Autret, S^r de Lezergué : *d'or à cinq triangles ondées d'azur* ; devise : *Dre ar mor*.

Cabellic : *de gueules à la croix potencée d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même*, comme Lézergué.

Coatanezre, S^r de Lézergué : *de gueules à trois épées d'argent, garnies d'or, les pointes en bas, rangées en bande*.

Keratry, S^r de Mezanlez : *d'azur au greslier d'argent surmonté d'une lance* ; devise : *Gens de bien passent partout*.

Kerfors, S^r du dit lieu : *d'argent au greslier d'azur enguiché et lié de même*.

Kersulgar, S^r de Mezanlez : *d'azur à trois fleurs de lys d'argent en fasce accompagnées en chef de deux quintefeuilles de même*.

Lézergué, S^r du dit lieu : *de gueules à la croix potencée d'argent cantonnée de quatre croisettes de même*, comme Cabellic. Cependant, dans sa généalogie, Guy Autret, au lieu d'une croix potencée, figure un sautoir d'argent.

Liziart, S^r de Kergonan : *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois croissants de gueules, aux 2 et 3 d'azur à la quintefeuille d'argent.*

Lamarche, S^r de Kerfors et de Lézergué : *de gueules au chef d'argent ; devise : Marche droit.*

Du Plessis, S^r de Kerfors et de Lézergué : *d'argent au chêne de sinople englanté d'or, au franc canton de gueules, chargé de deux haches d'armes adossées d'argent en pal.*

Prévost (Le), S^r de Pennanrun : *d'azur à trois têtes de léopard d'or.*

MONUMENTS ANCIENS

Menhir à Kergonan.

Au Boden, camp retranché dit *Cos-Castel*.

